

Dirac Infos

Bulletin municipal | n°67 | Décembre 2022



Nature
et Biodiversité

p.6

Collecte
d'ordures ménagères

p.8

Vie associative
à Dirac

p.16



MOT DU MAIRE

Chères Diracoises, chers Diracois,

Ces derniers mois ont été riches en rencontres et en manifestations organisées par nos associations. J'adresse un grand merci à toutes celles et tous ceux, organisateurs et participants grâce à qui Dirac vit et s'anime en dépit des difficultés qui se succèdent.

Après deux années inédites, nous entrons dans une nouvelle période de crise énergétique, sociale, économique et environnementale qui nous incite à modifier profondément nos habitudes, nos comportements. Je ne doute pas que notre capacité de résilience et le sens de la solidarité dont vous avez fait preuve jusque-là nous permettront de nous adapter.

La flambée des prix de l'énergie impacte toutes les collectivités. Notre commune s'est déjà engagée activement dans les économies d'énergie en 2021 par la réduction de l'éclairage public et nous poursuivons nos efforts. Il nous faut chercher toutes les solutions pour limiter l'impact de la hausse du coût de l'énergie sur les finances communales. Vous avez pu lire qu'une demande de permis de construire a été déposée il y a quelques mois pour l'installation d'un champ photovoltaïque de grande ampleur sur la commune. Cette demande est en cours d'instruction par les services de l'État. Je vous tiendrai informés de l'avancée du projet.

La situation économique et en particulier l'augmentation du coût des matériaux impacte aussi les projets structurants de la commune. Le bailleur social chargé de la réhabilitation des bâtiments de « L'Ilot Fort » a été, comme beaucoup d'autres bailleurs, obligé de revoir ses plannings d'interventions et notre projet est reporté, repoussant d'autant l'indissociable réaménagement de la place des Rampeaux. En l'état actuel du marché, il est compliqué de trouver un autre porteur pour ce projet. Les travaux prévus dans l'ancienne carrosserie quant à eux devraient commencer courant 2024.

À l'aube de cette nouvelle année, je reste optimiste quant à l'aboutissement de ces différents projets à terme, et j'espère le retour de la sérénité au conseil municipal pour continuer de servir au mieux notre commune.

Je vous convie toutes et tous le 7 janvier prochain à la cérémonie des vœux où j'aurai plaisir à vous retrouver. En attendant ce moment, je tiens à vous souhaiter en mon nom et au nom de l'équipe municipale, de bonnes fêtes.

Le Maire,
Anne-Marie TERRADE

Sommaire

- 2** Mot du Maire
- 3** Délibérations du Conseil municipal
- 4** Portrait
- 5** Travaux
- 6** Nature et Biodiversité
- 8** Collecte d'ordures
- 10** Retour sur
- 12** Dirac hier
- 13** Actualités
- 16** Vie associative
- 19** Informations Mot des élus minoritaire
- 20** Infos pratiques

Édition : Commune de Dirac

Mairie : 05 45 60 61 69 - mairie@dirac.fr

Responsable de publication : Anne-Marie TERRADE

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : Tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Crédits photos : Mairie de Dirac - Freepik

Photo de couverture : Tuilerie Fougère

Date de parution : Décembre 2022

Délibérations du Conseil municipal

Séances du ...

Publicité des actes pris par la commune, ce qui a changé le 1^{er} juillet 2022 :

Les communes sont tenues de rédiger non plus un compte-rendu mais un procès-verbal des séances du conseil municipal. La liste des délibérations doit être publiée sous huit jours et le procès-verbal publié après son approbation par le conseil municipal lors de la séance suivante.

Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient d'une dérogation leur donnant la possibilité de choisir les modalités de publicité de ces actes.

Pour faciliter l'accès à l'information de tous les administrés, le conseil municipal a décidé de maintenir la publicité par affichage de tous les actes.

Les délibérations sont néanmoins toujours consultables dans leur intégralité sur le site de la commune à l'adresse : <https://www.dirac.fr/category/deliberations-du-conseil-municipal/>

En conséquence, la commission communication a choisi de ne plus rapporter toutes les délibérations dans votre journal Dirac infos, mais de développer seulement certaines délibérations importantes.

15 juin 2022

Liste des délibérations

- Publicité des actes pris par la commune
- Adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023
- Versement de subvention au budget CCAS
- Versement de subvention au budget Régie Transport
- Gratuité des services périscolaires pour Juillet 2022
- Attribution de subvention à l'ADMR Villebois et 3 forêts
- Attribution de subvention à l'Amicale des Donneurs de Sang
- Attribution de subvention à l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves
- Attribution de subvention à l'ASPTT Dirac
- Attribution de subvention à Dirac Loisirs et Fêtes
- Attribution de subvention à la Prévention Routière
- Attribution de subvention à la Société de Chasse Dirac Garat
- Attribution de subvention à Voyageusement Vôtres Section Bibliothèque

- Attribution de subvention à l'Association Française de Chasseurs aux Chiens Courants
- Approbation du rapport annuel 2021 de la SPL GAMA

Attribution des subventions

Bénéficiaires	Subventions accordées
ADMR	250
Amicale des donateurs de sang	200
Association des Parents d'élèves	800
ASPTT Dirac	1000
Dirac Loisirs et Fêtes	850
Prévention routière	150
Société de Chasse	350
Voyageusement vôtres, section Bibliothèque	400
AFACCC16	150
Séjour ski de l'école élémentaire	11664
TOTAL	15814

5 juillet 2022

Liste des délibérations

- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grades 2022
- Création des postes statutaires suite aux avancements de grades 2022
- Révision des tarifs périscolaires et mise en place d'une tarification sociale
- Convention avec GA pour la fourniture de repas à l'école de Dirac
- Nouvelle dénomination de l'ancienne RD87
- Adhésion et transfert de compétence bornes de charge électrique au SDG16

Révision des tarifs périscolaires et mise en place d'une tarification sociale

Depuis le 1^{er} avril 2019, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 € maximum, l'État soutient la mise en place de tarifications sociales en accordant une aide financière de 3 € par repas aux communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les repas de leurs écoles primaires. Les familles paient en fonction de leurs revenus.

Le Conseil Municipal a accepté de mettre en place une tarification sociale sur la base du quotient familial déterminé par la CAF comme suit pour les enfants :

Pour les adultes : 5,00 €.

Pour les agents communaux : 4,00 €

La participation à la garderie et au ramassage scolaire reste inchangée à savoir :

- 14,00 € pour la garderie mensuelle,
- 2,80 € par fréquentation pour la garderie exceptionnelle,
- 2,80 € supplémentaires par ¼ heure de retard pour la garderie,
- 15,00 € pour le ramassage scolaire mensuel.

Tout mois commencé est entièrement dû pour la garderie et le ramassage scolaire.

Quotient familial retenu	De 0 à 1000 €	De 1001 à 1600€	De 1601 € et plus
Tarif du prix aidé du repas	0,75 €	1,00 €	2,50 €

26 octobre 2022

Liste des

- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Adhésion au volet de la Médiation du CDG16
- Adhésion au service d'aide à la gestion des archives du CDG16
- Provisions pour créances douteuses

- Tarification périscolaire pour les 2 enfants ukrainiens scolarisés à Dirac
- École Maternelle Intercommunale participations communales
- École maternelle Intercommunale participations communales pour restauration et garderie

Portrait



Jean-Paul BOSSARD

1^{er} adjoint

Âgé de 71 ans, je suis Diracois de naissance et habitant du Got.

J'ai pratiquement accompli toute ma carrière professionnelle comme technicien dans une collectivité territoriale. Mon travail était basé sur l'entretien de la voirie, des bâtiments, des espaces naturels, la propreté urbaine et le suivi des travaux neufs. Une carrière longue qui m'a beaucoup apporté tant sur le plan professionnel que sur le plan relationnel.

En 2014, j'ai été élu avec l'équipe d'Alain Thomas, adjoint responsable des travaux, de l'urbanisme et du personnel.

Depuis 2020, aux côtés d'Anne-Marie TERRADE, je suis 1^{er} adjoint, ayant pour délégations les travaux, le patrimoine bâti et non bâti, ainsi que l'urbanisme.

Je suis également :

- responsable du personnel technique avec qui je travaille pratiquement tous les jours,
- référent déchets ménagers auprès de Grand Angoulême,
- correspondant incendie et secours auprès du SDIS,
- et référent tempête auprès d'ENEDIS.

Le personnel technique est composé de trois agents dont l'un est le conducteur du bus scolaire. Ils agissent sur l'ensemble de la commune ponctuellement pour réparer les routes, entretenir les espaces naturels communaux, assurer la petite maintenance des bâtiments, mettre en place la signalisation permanente, ramasser les immondices laissés par des indéclicats et réparer les incivilités.

Je veux apporter mon soutien aux employés des services techniques qui agissent sur le territoire communal au plus vite, au mieux, pour effectuer des tâches pas toujours gratifiantes, avec des moyens limités et sous les yeux de la population.

La fonction de 1^{er} adjoint se décompose en deux parties :

La partie administrative : participer aux réunions, répondre aux mails, courriers, demander des devis, mettre en œuvre les consultations, recevoir les commerciaux et travailler avec le service administratif pour tout ce qui est en lien avec mes délégations.

La partie technique : animer l'équipe technique, suivre les chantiers, répondre aux doléances des administrés.

Ma mission me conduit à travailler sur la partie technique des projets structurants de la commune.

- Le réaménagement de la traverse du Boisseau : début des travaux mars/ fin 15 juillet 2023. Le Conseil départemental sera Maître d'Ouvrage pour ces travaux. Les communes de Dirac et Garat auront en charge les parties entre la route et les limites d'emprises de la route, ce qui comprend les cheminements piétons, les réseaux de récupération des eaux pluviales, les fossés.
- L'aménagement de l'ancienne carrosserie en salon de coiffure, salle communale et espace de stockage pour les services techniques.
- La réhabilitation de l'îlot Fort en centre bourg.
- Le réaménagement de la place des Rampeaux ainsi que la route départementale 101 entre le cimetière et l'intersection de la route de Torsac et la route de la Grand Font.
- La réutilisation de la partie restante de l'ancienne maison de retraite
- Le projet de lotissement sur une partie de la parcelle, rue de l'église, classée au PLU en zone à bâtir.
- Le projet de panneaux photovoltaïques à l'école élémentaire.

Ces projets, pour les plus anciens, datent des années 2010 et en étaient restés au stade d'esquisses ou avant-projets sans avoir été financièrement évalués. Un projet n'est définitif et réalisable que s'il a trouvé un financement.

Travaux

Voirie

Tous ces projets structurants ne doivent pas faire oublier l'entretien pluriannuel des routes communales programmé successivement en fonction de leur état de vétusté.

La réfection totale de la route des Sablons est en cours (bande de roulement, gestion des eaux pluviales et cheminement piétonnier).

D'autres projets sont programmés pour les années suivantes en fonction des moyens financiers de la commune : l'Impasse des Pradelles, l'Impasse des Moulins, le chemin des Pierrières, la route du Forestier, la route du Got et l'extension du chemin des Essards avec place de retournement.

La « rénovation énergétique »

Selon les règles posées par l'État, les collectivités devront diminuer les consommations énergétiques de leurs bâtiments de plus de 1000 m², pour atteindre en 2030 – 30% de consommation d'énergie, puis – 40 % en 2040 et – 60 % en 2050 par rapport à l'année de consommation énergétique la plus élevée relevée entre 2010 et 2021. Dirac a demandé un diagnostic pour l'école et l'ensemble mairie - salle des fêtes.

En fonction du résultat des diagnostics en cours, des travaux pourront être programmés pour les années à venir.

Économies d'énergie

La diminution de la durée de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune est effective depuis février 2021. Avant cette date, l'éclairage public géré par des horloges astronomiques s'allumait à 6h00 et s'éteignait à 23h30 (actuellement 6h30 et 22h00).

Le chauffage des bâtiments communaux est réglé à 19° et les salles communales ne sont plus chauffées pendant les activités sportives.

Les illuminations de Noël (uniquement sur la façade des commerces) fonctionneront du 12 décembre au 2 janvier, 2 heures par jour.

L'éclairage des façades de l'église et de la mairie est aujourd'hui suspendu.



Nature et biodiversité

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale

L'Atlas de la Biodiversité de GrandAngoulême, subventionné par l'Office Français pour la Biodiversité, a pour objectif d'apporter une meilleure connaissance du patrimoine naturel aux élus, leur permettant de prendre les décisions favorables à la conservation et à la valorisation de la richesse biologique du territoire.

Depuis le printemps 2021, Charente Nature, partenaire du projet, mobilise les naturalistes salariés et bénévoles (botanistes, ornithologues, mammalogistes, herpétologues...) pour sillonner les bois, prairies, pelouses, marais... afin d'inventorier les habitats et les espèces animales et végétales patrimoniales, mais aussi les espèces communes, dont la régression marquée inquiète les scientifiques. Les premiers résultats pour 17 communes¹ de l'ouest de l'agglomération, ont été présentés aux élus et acteurs du territoire en avril et mai 2022.

Ils ont permis de faire quelques constats encourageants et d'autres beaucoup plus inquiétants. Côté bonnes nouvelles, de nouveaux **réservoirs de biodiversité*** (boisement à Mouthiers-sur-Boëme, bassins tourbeux à Saint-Estèphe...) ont été découverts, ainsi que quelques éléments de corridors* boisés, notamment au sud de

l'agglomération et le retour du Faucon pèlerin et du Grand corbeau nicheur a été observé dans les falaises d'anciennes carrières.

Côté négatif, on constate la disparition de quelques corridors de haies et de prairies à proximité des cours d'eau, dans les vallées de la Charente, de la Boëme... et le refermement de certaines pelouses calcaires par boisement, mais également la diminution marquée des populations de certaines espèces d'oiseaux communs (Alouette des champs, Bruant jaune, Tourterelle des bois...).

Les inventaires se poursuivent sur les 21 autres communes² - dont Dirac - depuis le printemps dernier et se termineront au printemps 2023. Une fois l'ensemble des prospections de terrain finalisées, les cartographies des habitats et des espèces présents sur le territoire seront réalisées. Les premiers résultats seront également analysés plus finement permettant l'établissement de préconisations afin de renforcer la protection du patrimoine naturel, en lien avec la reconquête des friches, des corridors écologiques, la lutte contre l'artificialisation des terres et l'extension urbaine

* Pour mieux comprendre

Les réservoirs de biodiversité correspondent à des espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, et qui offrent des conditions favorables pour que les espèces effectuent leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).

Les corridors assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité, permettant aux espèces de se déplacer et d'accomplir leur cycle de vie.

Focus chauves-souris

En Charente, les naturalistes de Charente Nature ont identifié 23 espèces, sur les 34 présentes en France. Si les gîtes d'hibernation sont disséminés sur le territoire, certains concentrent des effectifs importants. À Sireuil, Garat, La Couronne ou Dirac, par exemple, plusieurs cavités et anciennes carrières de pierre reconverties parfois en champignonnières abritent régulièrement des centaines de chauves-souris d'une dizaine d'espèces. Aux premiers beaux jours, ces petits mammifères volants reprennent leur activité, d'une grande utilité pour l'homme (une pipistrelle peut capturer jusqu'à 3000 insectes par nuit !)

Vous pouvez aussi aider à les inventorier dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale !

Signalez leur présence, surtout si vous observez des indices de présence comme les traces de guano (crottes). Faites parvenir toutes vos informations à :

charentenature@charente-nature.org.

Vous pouvez également transmettre toutes vos observations de la faune via l'application NaturaList qui est directement liée à la base de données Faune Charente administrée par Charente Nature.



Petits Rhinolophes - © D. Neau



Trace de guano - © M. Gervot

1/ Asnières sur Nouère, Balzac, Claix, La Couronne, Linars, Marsac, Mouthiers sur Boëme, Nersac, Plassac-Rouffiac, Roulet Saint-Estèphe, Saint-Michel, Saint-Saturnin, Sireuil, Trois-Palis, Vindelle, Voeuil-et-Giget, Voulgézac

2/ Angoulême, Bouëx, Brie, Champniers, Dignac, Dirac, Fléac, Garat, Gond-Pontouvre, Jauldes, L'Isle-d'Espagnac, Magnac-sur-Touvre, Mornac, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sers, Soyaux, Torsac, Touvre, Vouzan

Les espèces exotiques envahissantes (suite)

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) est un enjeu majeur puisqu'il concerne aussi bien des questions de santé publique que d'appauvrissement de la biodiversité et de diminution des rendements agricoles. Après un 1^{er} volet consacré à l'ambrosie (voir Dirac Infos n°66 de juillet 2022), place au frelon asiatique.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*), originaire de Chine, est apparu en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne. Depuis, il a colonisé presque toute la France

Abeille Guêpe Frelon Européen Frelon Asiatique



Il mesure environ 3 cm de long et est reconnaissable à son thorax noir et son abdomen foncé dont un seul segment, le dernier, est jaune orangé. Le haut de sa tête est noire, sa face orangée et l'extrémité de ses pattes jaunes.

Attention : ne pas le confondre avec le frelon européen (*Vespa crabro*), plus gros (environ 4 cm), dont l'abdomen est jaune clair avec des bandes noires et les pattes marron.

Fabriquer facilement un piège sélectif

Matériel :

- pour le piège : 2 bouteilles en plastique de 1.5l, un cutter, du fil de fer et une pointe.
- pour l'appât : 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (indispensable pour repousser les abeilles), 1/3 de sirop de fruits rouges.

Couper le haut de la 1^{ère} bouteille et retourner le goulot pour créer un entonnoir. Percer des trous de 5mm dans le haut pour permettre aux abeilles et petits insectes de s'échapper.

Couper les 2 extrémités de l'autre bouteille et faire une ouverture du diamètre de la bouteille pour encastrier ce « toit » sur la 1^{ère} bouteille.

Percer les deux bouteilles de part et d'autre et relier l'ensemble avec le fil pour accrocher le piège.

Placer des galets au fond du piège pour éviter la noyade des petits insectes et mettre l'appât. Percer quelques minuscules trous au-dessus du niveau du liquide pour que l'odeur de l'appât diffuse.

Pour plus de sélectivité, garder le bouchon et le percer avec un foret de 9mm pour empêcher les frelons européens de rentrer.

Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre, en dehors des endroits très fréquentés.

Sources : FREDON ; UNAF

Nuisances

Depuis 2012, le frelon asiatique est classé dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur l'ensemble du territoire français.

Le frelon asiatique est un fléau pour l'apiculture (tueur d'abeilles), une menace pour la biodiversité (il s'attaque aux insectes pollinisateurs) et représente un risque non négligeable pour la population (piqûre douloureuse provoquant un gonflement, dangereuse pour les personnes allergiques).

Lutter contre le frelon asiatique

***Le piégeage sélectif des fondatrices au printemps**, période où les fondatrices sortent d'hibernation pour construire le nid primaire, et à l'automne, avant que les reines fécondées rentrent en hibernation.

Chacun d'entre nous peut participer à cette lutte en installant un ou plusieurs pièges dans son jardin.

***Repérer et détruire les nids :** Si vous constatez la présence d'un nid actif de frelons asiatiques, appeler la mairie. Elle pourra vous donner les coordonnées de personnes habilitées à procéder à sa destruction.



Piège à frelon artisanal



Nid primaire



Nid secondaire

Collecte d'ordures ménagères

L'adaptation de la fréquence de collecte des bacs noirs

Après une phase de concertation auprès des 38 communes de l'Agglomération réalisée en 2021, les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre une optimisation ambitieuse de la collecte dans notre commune.

En quoi consiste cette nouvelle optimisation ?

Tout d'abord, cela part d'un constat simple relevé lors des tournées de collecte. Depuis la mise en place du tri dans les années 2000, le volume des ordures ménagères résiduelles (bacs et sacs noirs) n'a cessé de diminuer. De plus, la réglementation sur l'obligation du tri des déchets alimentaires fin 2023, entrainera, nous en sommes sûrs, une forte diminution du contenu de notre poubelle noire.

Les Élus du conseil municipal ont décidé **d'anticiper dès 2023** l'adaptation des fréquences de collecte pour accompagner cette baisse des tonnages des ordures ménagères résiduelles. Cette adaptation de la fréquence de collecte **sera quasiment généralisée sur l'ensemble de notre territoire au 31/12/2023** (exception faite des grands axes et « cœur d'Agglomération »).

Les enjeux ?

Il s'agit de plusieurs natures :

- **Les enjeux environnementaux :**

Dans nos ordures ménagères résiduelles, les déchets alimentaires représentent la plus grande partie des déchets restant à valoriser. C'est pourquoi des distributions de composteurs ainsi que des implantations de bornes à déchets alimentaires ont été réalisées dans notre commune fin 2022. Cela permet d'éviter la mise en décharge de tonnes de déchets valorisables ainsi que de réduire le nombre de kilomètres parcourus /an, donc les émissions de GES (Gaz à effet de serre).

- **La maîtrise des coûts :**

Face à la hausse des différents coûts inhérents à la collecte des déchets, (carburant, traitement...), nous devons optimiser nos tournées de collecte afin de maîtriser ces coûts et donc de maîtriser le niveau de T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Sans ce travail, nous serions contraints d'augmenter la T.E.O.M.



Ça commence quand ?

A partir du **1^{er} janvier 2023**, la fréquence de collecte des **bacs et sacs noirs de Dirac sera d'1 fois tous les 15 jours**. Courant décembre, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe contenant les modalités de mise en œuvre de cette adaptation de fréquence de collecte.

Concernant la collecte des **bacs et sacs jaunes** (emballages et papiers), **rien ne change !**

La fréquence et le jour de collecte restent les mêmes.

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible, à compter du 31 décembre 2022 sur notre site internet: www.ppmv.grandangouleme.fr (rubrique quand sortir ma poubelle ?)

Début 2023,

les premières collectes des sacs et bacs noirs auront lieu le : **Mercredi 11 janvier matin** (à partir de 5 h) présentation la veille puis le **mercredi 25 janvier matin**, etc. (tous les 15 jours).



Un doute, une question ?

Le service **Déchets Ménagers**

VOUS INFORME

**NOUVELLE
FRÉQUENCE
DE COLLECTE**

DIRAC



© Illustration: Agence M&A - www.agence-ma.com - 02 47 87 11 11

**Grand
Angoulême**

N° Vert 0 800 77 99 20

www.pluspropremaville.fr

[pluspropremaville16](https://www.facebook.com/pluspropremaville16)

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Retour sur

Au fournil de l'école des saveurs



Geoffrey, un parcours atypique et des convictions.

Depuis maintenant 3 mois, Geoffrey Betoulle et sa souriante assistante Lucie, tous les deux titulaires d'un CAP de boulangerie, nous proposent plusieurs variétés de pains pur levain et pétris à la main.

Après une carrière d'imprimeur d'art en sérigraphie, ce quadragénaire décide de changer totalement de vie professionnelle. Il effectue alors un stage longue durée chez un paysan-boulangier en Charente et trouve là sa voie.

Accompagné par la Chambre d'Agriculture et la maison de l'agriculture biologique, il va louer 27 ha, semer, cultiver et moulinier lui-même son blé bio qu'il pétrit à la main. Pas de magasin au départ, il vend par internet et c'est rapidement le succès auprès d'une clientèle urbaine et de restaurants angoumoisins.

Après deux ans d'activité, il profite de l'opportunité laissée par le départ du boulangier de Dirac pour s'y installer, centraliser sa production et avoir un lieu de vente.

Geoffrey aime parler de son métier, c'est un passionné et il est à l'écoute de ses clients, il va progressivement étendre son offre de pâtisseries et de viennoiseries mais toujours avec le souci de la qualité garantie.

Geoffrey BETOULLE

Tél.: 06 24 36 69 63

*Ouvert du mardi au vendredi
de 7h30 à 19h00.*

le samedi matin de 7h30 à 13h00.

Fermé le dimanche et lundi.

Tour de Charente à VTT en 7 jours

Challenge réussi pour Samuel Conil et Gatien Meillan, tous deux habitants de Dirac et premiers Vttistes à avoir bouclé le tour complet depuis son inauguration en juin 2019, en transportant sur leur vélo des kilos d'équipement entre les vêtements de rechange et le matériel de réparation.

Du 4 au 10 septembre 2022, ils ont ainsi parcouru les 35 secteurs qui composent le Tour Charente VTT et sont revenus avec 699 km au compteur et 9 500 m de dénivelé positif dans les jambes. Cet itinéraire longue distance, entièrement balisé est validé par le Conseil départemental de la Charente et emprunte uniquement des chemins publics et conventionnés.

Les étapes, minutieusement préparées depuis des mois, leur ont permis de sillonner des terrains diversifiés et des paysages contrastés, de découvrir les beautés méconnues de la Charente, de se mesurer aux pentes les plus raides et aux bosses les plus longues, de faire des pauses repas mémorables dans des endroits magnifiques ou insolites, de rencontrer des personnes chaleureuses lors de leurs haltes pour la nuit dans des chambres d'hôtes ou gîtes.

Sur certaines étapes ou pour quelques kilomètres, ils ont été accompagnés par des amis cyclistes ou des référents de tronçons en charge du maintien du balisage et de l'entretien de leur secteur.

Pour la dernière, d'Yviers à Dirac, pas la plus facile avec plus de 100 km pour un dénivelé positif de 1 970 m, s'est joint à eux Florent Philippo, un autre ami diracois avec lequel ils forment la team au maillot noir et rouge, le trio Xtreme MTB !

Pour celles et ceux qui souhaiteraient à leur tour partir à la découverte de ce riche patrimoine naturel et historique, il est tout à fait possible d'établir son propre parcours, de ne faire qu'un seul tronçon, d'aller à son rythme puisque l'itinéraire peut être démarré de n'importe quel endroit du tracé.

Les tracés peuvent être téléchargés sur le site : sportsdenature16.lacharente.fr/vtt/tour-charente-vtt ou consultées dans le guide version papier « Tour VTT de la Charente » (édition VTopo).



Dirac hier

La tuilerie de Fougère à Roprie.

Les nombreuses tuileries sur les communes de Dirac et Garat s'expliquent par la présence de poches de « marnes à huîtres » ou « argiles tégulines » affleurant la surface du sol sur la rive gauche de l'Échelle. Plus de deux mille ans avant J.C, cette argile d'origine sédimentaire se présentait sous forme de roches tendres, friables, imperméables et de colorations variées. La terre cuite, obtenue par cuisson de l'argile est l'un des plus vieux matériaux naturels de construction.

Les Romains juxtaposaient des dalles plates à rebords sur lesquelles ils plaçaient des pièces arrondies pour assurer l'étanchéité.

Au Moyen-Âge on n'utilisait que des éléments semi-cylindriques : les tuiles-canal placées successivement dans les deux sens ou bien on n'employait que des tuiles plates.

Le façonnage des briques et des tuiles se fit d'abord à la main dans des moules en bois, d'abord par l'agriculteur qui utilisait un four de dimension modeste. On trouve des traces de la présence de tuileries dès la fin du XV^{ème} siècle.

Puis vers 1850 quelques petites tuileries se développèrent, exploitées par les propriétaires des terrains.



Claude Cherloneix, descendant de la famille Fougère, raconte :

« À Roprie, un filon de glaise de couleur vert-bleu longe sur la gauche le chemin qui va de la tuilerie Fougère à la Greuse. Très proches se trouvent les petites tuileries Malabre et Niollet ; chacun creusait derrière chez lui avant d'être obligé d'aller chercher l'argile plus loin d'où la création d'un petit train de wagonnets. »

En 1906 Jean Fougère emploie deux ouvriers. La tuilerie sera ensuite dirigée par son gendre René Chéroneix, jusqu'à sa fermeture en 1969. Elle emploiera jusqu'à 27 ouvriers et sera la troisième tuilerie sur le plan de la production charentaise.

« Les activités étaient diverses, raconte Claude. De la tuilerie partaient des ouvriers vers la carrière de pierres à chaux, d'autres vers la carrière d'argile et d'autres dans les bois pour ramasser le bois de chauffage des fours.

Les deux chauffeurs de camion allaient soit à Mainzac chercher la terre réfractaire, soit livrer les clients à Angoulême, Cognac, Royan...

La tuilerie de Fougère possédait deux fours, l'un à chaleur directe, l'autre, plus récent, à chaleur inversée construit en 1952 avec une cheminée de 32 mètres de hauteur. Ils étaient très différents, avaient chacun leur chauffeur attiré qui dirigeait les enfournements et défournements, travail très éprouvant à cause de la chaleur qui n'était jamais suffisamment retombée. Ces hommes commençaient à 4h30 du matin pour terminer en fin de matinée avec une bonne pause casse-croûte vers 9h. Certains reprenaient leur travail à la tuilerie à 14h jusqu'à 18h / 18h30 pour avoir un double salaire dans la journée.

En 1946 / 1947 l'entreprise a employé 6 à 7 prisonniers de guerre allemands.

Certains d'entre eux, plus de trente ans plus tard, envoyaient encore des cartes de vœux à monsieur et madame Chéroneix.

Dans les années 1960, René Chéroneix et l'un de ses fils parcoururent les environs pour sonder les sols à la recherche de nouveaux gisements d'argile qui se révélèrent insuffisants pour être exploitables. Entre 1962 et 1974, l'arrivée des grosses usines provoqua la fermeture des petites tuileries les unes après les autres.

Quel dommage ! »

« Je me souviens, se remémore encore Claude, que pour le 15 août, René Chéroneix équipait un ou deux camions avec des bâches et des bancs pour emmener les ouvriers et leurs familles passer le weekend à la mer... ! »

Actualités

La résidence retraite Clairbois en fête !

Familles et résidents ont répondu présents afin de célébrer tous ensemble *les 10 ans de la résidence Clairbois*. Annulé l'année dernière pour des raisons sanitaires, le mardi 27 septembre a été riche en surprises pour nos aînés et leurs proches.



L'association « Royan Capital de la belle époque » nous a livré une après-midi inédite. Nous avons eu le loisir de découvrir leurs costumes d'époque lors d'un défilé. Après avoir soufflé les bougies et dégusté le gâteau d'anniversaire, confectionné par nos cuisiniers, les résidents et leurs familles ont pu monter à bord de voitures anciennes. Ces balades en terre diracoise ont réjoui nos anciens. Cette journée formidable remplie de sourires restera ancrée dans la mémoire de nos résidents.



Ramenez la coupe à la maison !

Comme chaque année la résidence a participé ce jeudi 29 septembre au Géronto Challenge. Une journée ludique et sportive au cours de laquelle s'affrontent huit établissements d'hébergement pour personnes âgées. La prévention et l'éducation à la santé restent tout de même les objectifs premiers de cette journée. Cinq résidentes, plus motivées que jamais, ont su réaliser chaque épreuve avec brio. Plusieurs activités

physiques étaient à la carte : basketball, football, bowling, quizz, arbalète, parcours d'équilibre. Après un grand goûter, les résultats de la compétition tombent : Clairbois remporte la coupe et se classe en 2^{ème} position derrière l'EHPAD de Fléac. Les efforts des participantes ont été récompensés. Nous rentrons le sourire aux lèvres, fières de ramener la coupe et heureuses de partager cette victoire avec tous les résidents.



Actualités

École

Belle rentrée

Cette année, 73 élèves sont inscrits à l'école et répartis dans les 3 classes CP/CE1, CE2/CM1, et CM1/CM2.

Comme tous les ans, des projets sont en cours : « école et cinéma » qui va permettre à tous les enfants de l'école de découvrir 3 films qui font partie de notre patrimoine culturel. Les thèmes abordés sont au cycle 2, l'imaginaire et au cycle 3, les récits d'apprentissage.

Un spectacle au théâtre d'Angoulême est également au programme dans le milieu du 2^{ème} trimestre. Il sera le point de départ de la préparation de notre fête d'école, le week-end du 23/25 juin.

Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturel), la classe de Mme Garraud travaillera en partenariat avec l'Épiphyte (École d'art), autour d'un projet modelage.

Les activités sportives, basket et rugby (avec l'intervention d'éducateurs sportifs de la FFB et du SAXV), judo (avec l'intervention de Sonia de Dignac), hockey, rollers, foot et peut-être base-ball sont également prévues.

Nous reprendrons également, avec beaucoup de plaisir, nos rencontres avec les personnes âgées de

la résidence Clairbois. (Une rencontre par mois pour l'une des 3 classes autour d'ateliers cuisine, mémoire, arts plastiques, chant, jeux de société ...).

Encore une bien belle année en perspective !



Restaurant scolaire

Notre cheffe cuisine Angelina s'étant blessée juste avant les vacances d'été, elle est toujours en rééducation, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons dû réfléchir à son remplacement temporaire :

- soit par l'embauche d'un(e) cuisinier(ère) en CDD, mais le recrutement n'a pas été fructueux
- soit en confiant la gestion de la cantine à un prestataire extérieur.

C'est cette dernière solution que nous avons choisie. Après avoir consulté plusieurs prestataires nous avons opté pour API qui nous proposait la gestion complète de la cuisine (cuisinière officiant à l'école avec les produits commandés par API). Les menus sont composés de produits entrant dans la réglementation de la loi Egalim (50% de produits durables ou de qualité).

À fin octobre nous avons 61% de ces produits.

Les parents des élèves peuvent consulter les menus sur le site API ou sur le site de la mairie.

Le prix du repas est de 4.99 € TTC, couvrant la totalité des charges (achats produits, salaire cuisinière, frais de gestion).

Les enfants apprécient les repas confectionnés par Sophie Beauvais, laquelle s'est bien intégrée dans l'équipe périscolaire.



École d'Art

Zoom sur la terre

L'implantation de l'école d'art à Dirac favorise aussi des réflexions sur le milieu rural et ses enjeux. Dans cette optique s'est tenue l'exposition « Veiller la terre » de l'artiste Mathilde Couturier qui s'inspire du milieu agricole dans lequel elle a grandi. Les interactions entre environnement, lieux et êtres vivants sont au cœur de son travail plastique composé de photographies, d'installations, de projections, de photogrammes, mais aussi d'éléments curieux glanés sur le terrain. Avec poésie, elle confronte les outils d'hier et d'aujourd'hui, explore et questionne ainsi notre rapport au vivant et à la nature.

Les élèves de l'école de Dirac ont été reçus à l'école d'art pour une visite de l'exposition. Par la découverte d'œuvres d'art, de riches discussions sur les enjeux écologiques et environnementaux ont été amorcées.



L'art d'éveiller

Série d'ateliers ouverts à tout adulte ayant envie d'initier une pratique artistique dans un cadre convivial et ludique.

Programme *

Le 7 janvier / Dessiner autrement

Le 4 mars / Autour de la couleur

Le 1^{er} avril / Autour du vêtement

De 14h à 17h aux ateliers de l'école d'art
à Dirac (Route de la Boissière)

Entrée libre sur inscription
au 05.45.94.00.76 ou 05.45.63.05.67

* Toutes les infos sur :

www.ecole-art-grandangouleme.fr

<http://ecoledartdegrandangouleme.tumblr.com>

Facebook :

EcoleDArtsPlastiquesDuGrandAngouleme

Instagram :

[ecoledartdegrandangouleme](https://www.instagram.com/ecoledartdegrandangouleme)



ADMR

V'là l'automne et les événements récréatifs de l'ADMR Villebois et 3 forêts... et comme d'habitude, GRATUITS !

- L'Atelier cuisine avec l'association Régallade à Dirac le 14 octobre :

préparation et dégustation de plats préparés par les bénévoles, les aînés de Dirac et des résidents de Clairbois. Menu délicieux, bonne ambiance !

- La semaine sur la dénutrition : le mardi 22 novembre et le jeudi 24 novembre.

Cette année, L'ADMR Villebois et 3 forêts a participé à la Semaine nationale de la dénutrition qui a eu lieu du 18 au 25 novembre en proposant plusieurs événements gratuits à Villebois-Lavalette :

- Mardi 22 novembre 2022 :

10h- 13h Atelier cuisine et dégustation avec l'association Régallade pour les Aînés de Villebois et des résidents de l'EHPAD de Gamby.

à 17h : dégustation des produits au marché de producteurs Bio du territoire

- Jeudi 24 novembre 2022 :

Ateliers de gymnastique animés par Le Comité Départemental de l'EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) destinés au public sénior : activités physiques adaptées, programmes Prévention santé dont l'atelier équilibre ainsi que les exercices pour

s'entraîner à se relever en cas de chute, etc.

L'après-midi récréatif musical et dansant gratuit

- Vendredi 2 décembre 2022 : salle des fêtes de Villebois Lavalette

Pour terminer l'année « dans la joie et la bonne humeur », l'ADMR Villebois et 3 forêts a organisé son traditionnel après-midi récréatif dansant avec la compagnie « Osez danser » Un goûter comme d'habitude a été offert et servi par nos bénévoles.

Et demandez le programme du 1^{er} semestre 2023 !!

L'ADMR Villebois et 3 forêts reconduit ses ateliers de mémoire et jeux à Dignac le mercredi de 14h à 17h, à Villebois-Lavalette le mardi de 14h à 17h et ses ateliers de gymnastique adaptée et jeux le jeudi de 14 à 17h. Les ateliers cuisine seront repris avec l'Association Regallade. Enfin, un après-midi musical sera programmé (date, lieu et animateur non connus à ce jour).



ADMR Villebois et 3 forêts,
3 Place du Champ de Foire 16410 DIGNAC

Vie associative

Association parents d'élèves

Après 2 ans à la présidence de l'association, Nicolas SICARD a laissé la main à Damien CASTAING. Tous les membres le remercient sincèrement pour son entrain, sa disponibilité et toutes les actions qu'il a menées durant ces deux années. Son « mandat » s'est terminé en beauté avec l'organisation de la fête d'école début juillet : après le visionnage du film sur le voyage à St-Lary, parents et enfants se sont retrouvés dans la cour d'école pour une soirée dansante. Suite à l'assemblée générale du 16 septembre, Damien CASTAING (papa d'une élève de CP) est donc devenu le nouveau président de l'association. C'est avec motivation et beaucoup d'idées qu'il a pris le poste, afin d'apporter continuité et renouveau. Et bien sûr entouré par une équipe de choc de parents toujours partants ! L'association a déjà organisé le défilé d'Halloween. Il a eu lieu cette année aux Ribondaines où nos petits monstres ont parcouru les rues à la recherche de bonbons. D'autres événements suivront : la bourse aux jouets, le Téléthon... et d'autres surprises. Toutes ces manifestations nous tiennent beaucoup à cœur, elles animent notre village et sont toujours des moments d'échanges et de convivialité entre parents, enfants et habitants. Elles ont également permis d'apporter une aide financière de plus de 3000 euros pour le voyage des élèves à St-Lary !

ASPTT

Activités et responsables

Danse de salon	<i>Michel Foucaud</i>	06 78 91 43 97
Gym douce	<i>Sylvie Gretillat</i>	06 15 93 31 74
Gym tonic	<i>Sylvie Gretillat</i>	06 15 93 31 74
Randonnée	<i>Marie Christine Faure</i>	06 48 36 81 44
Ecole de foot	<i>Philippe Mention</i>	06 30 38 37 78
Pétanque	<i>Michel Foucaud</i>	06 78 91 43 97
Ski	<i>Olivier Bouton</i>	06 87 60 09 50
Course à pied	<i>Philippe Mention</i>	06 30 38 37 78
Yoga	<i>Patrick Boursicot</i>	06 31 47 56 99
Moto balades	<i>Jean Clavel</i>	06 30 14 80 76

Nouvelle activité

L'ASPTT ouvre début janvier 2023 une activité « SOPHROLOGIE ».

Les séances seront assurées au complexe sportif, par **Mme Marie-Thérèse BLONDEAU**, sophrologue certifiée et diplômée, soit en groupe soit en individuel.

Pour tous renseignements, contacter Mme Blondeau au 06 32 49 78 51

Mail : mtblondeau.sophrologue@orange.fr

ASPTT Route du stade 16410 DIRAC

Tél.: 06 78 91 43 97

Courriel : asptt-angouleme@wanadoo.fr

ASPTT DIRAC
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

Gym Forme Dirac

**ASSOCIATION
GYM FORME DIRAC
MARDI 20h00 - 21h00**

Stepper
Bâton de gym
Corde à sauter
Bracelets lestés 500g

Te reconnais-tu???

à la salle des fêtes de DIRAC
Renseignements

06 21 51 07 27
Josiane CHARVIN
Présidente

06 78 50 79 63
Bégonia DOUCET
Secrétaire

Cours le mardi de 20h à 21h à la salle des fêtes de Dirac :

- Stepper
- Bâton de gym
- Corde à sauter
- Bracelets lestés 500g

Contacts :

Josiane CHARVIN
(Présidente)
06 21 51 07 27

Bégonia DOUCET
(Secrétaire)
06 78 50 79 63

Qi gong Dao Yin

Le Qi gong Dao Yin (« tchi gong ») est un art corporel chinois ancestral ayant une action préventive sur la santé.



Le Qi Gong Dao Yin (« tchi gong ») est un art corporel chinois ancestral ayant une action préventive sur la santé. Sa pratique aux mouvements lents et calmes équilibre le corps et l'esprit.

Elle est une expérience qui apaise le mental, détend et régénère à la fois. Ses fondements s'appuient sur la médecine chinoise, elle-même nourrie de philosophie taoïste et bouddhiste. Les préceptes de cette discipline sont le calme, la douceur avec soi-même et le respect de ses limites. En respectant ces principes elle est donc ouverte à tou(te)s, sans contre-indication. Elle ne comporte aucune compétition, pas même avec soi-même. Il s'agit juste de faciliter la circulation de l'énergie vitale. Les séances comportent des étirements doux, des postures, des mouvements simples, répétés lentement. Les saisons rythment le choix des mouvements et postures. Gestes barrières respectés
Cours : école de Dirac le mercredi de 19h à 20h.

Contacts : *Monique VINCENT - 05 45 60 67 82*
Jacqueline MENTION - 05 45 60 63 64

Valéchel basket-ball

«VALECHEL GRAND ANGOULEME BASKET a débuté l'année sportive 2022-2023 avec cette nouvelle appellation qui permet de mieux identifier notre club au sein de l'entité territoriale de Grand-Angoulême.

Ce début de saison a été marqué par l'impossibilité d'engager une équipe senior hommes, ce que nous regrettons et nous espérons qu'il ne s'agit que d'une difficulté passagère. Les autres équipes sont présentes dans les championnats départementaux. Les petits «babies» de moins de 6 ans sont une douzaine et l'accord avec le centre de loisirs de Dirac permet à certains enfants de bénéficier des cours de Patricia le mercredi après-midi. Les poussins sont également bien représentés, tant en débutants qu'en confirmés. Deux équipes jeunes en U13 (benjamins) et U15 (minimes) défendent nos couleurs cette année. Enfin l'équipe seniors féminines fait un beau début de parcours en pré-régionale, avec déjà deux victoires à ce jour.

N'oublions pas l'équipe «Loisirs» de Philippe qui s'amuse tous les vendredis soir à 21h : sport, rigolade et casse-croûte au programme ! Pas de licence nécessaire, n'hésitez pas à les rejoindre !

Nous sommes toujours au côté de l'ADAPEI16 et la Fédération Française de Sport Adapté avec une équipe de Basket Adapté qui s'entraîne régulièrement à Dirac. Le club organisera, pour la cinquième fois un tournoi qualificatif régional en mars 2023. Une journée spécifique pour les jeunes sportifs adaptés est planifiée également cette saison le 14 janvier prochain à Dirac.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre salle de Dirac, route du stade.

Contact : 06 20 93 38 93 - valechel-basket@orange.fr
valechel.sportsregions.fr - [f](#) valechel.basket



Séniors femmes - 2022/2023



U15 - 2022/2023



Poussins - 2022/2023



U13 - 2022/2023



Association Voyageusement Vôtres

L'association compte 56 familles adhérentes pour l'année 2022.

Si on lisait ... Bibliothèque :

L'activité de la bibliothèque poursuit sa progression avec l'adhésion de familles avec de jeunes enfants.

Au dernier trimestre 2022, elle a accueilli des œuvres de l'école d'art de Grand Angoulême et a permis le prêt gratuit d'une dizaine de tableaux.

Pour 2023, l'adhésion reste fixée à 10 € par famille.

Les cours d'aquarelle ont repris début octobre avec 9 participants.

La salle de réunion étant trop petite, nous avons dû répartir sur deux cours.

Vie associative

Dirac loisirs et fêtes

Pendant ce second semestre, nous avons organisé

- En septembre, la fête locale avec son concours de boules marqué cette année par la forte participation des joueurs de l'ASPTT, ainsi qu'un repas « Sanglier » qui a réuni une centaine de convives, en partenariat avec les chasseurs.
- Une soirée théâtre en octobre avec la troupe « Le Manteau d'Arlequin » qui a présenté une interprétation exceptionnelle de la pièce « treize à table ».
- Notre désormais traditionnelle exposition « l'art dans les mains » en novembre, avec une trentaine d'exposants et environ 300 visiteurs.

Pour le premier semestre de 2023, sont déjà envisagées

- L'exposition des peintres et autres artistes.
- Une soirée théâtre.
- Une représentation musicale dans l'église.

Public ou bénévole, venez nous rejoindre !!!



Contact : Michel SCHWARTZWEBER (Président)
06 15 19 94 46 - michel.schwartzweber@wanadoo.fr



Exposition « De l'art dans les mains »

Section Loisirs Séniors

Réunions hebdomadaires du mardi après-midi à partir de 14h à la salle des fêtes (belote, tarot, Scrabble, jeux de société, pétanque, etc.) ... et de délicieux goûters à partager !

N'hésitez pas à nous contacter pour passer de bons moments.

Contacts : Josette -
06 22 54 12 72 / 05 16 70 10 23
Simone - 06 11 07 90 72

G'La Pêche

Cette année, l'association G'La Pêche vous propose deux nouvelles activités

Cette année, l'association G'La Pêche vous propose deux nouvelles activités : le **Yoga intégral** et le **Nordic Yoga®**. Le **Nordic Yoga®** est l'art de méditer en mouvement et en contact avec la nature. Il allie la marche nordique et le Hatha yoga en associant des phases de marche avec des bâtons et la pratique de postures à l'arrêt toujours avec les bâtons. Ses bienfaits sont nombreux : renforcement musculaire et cardio vasculaire, amélioration de la posture, de l'équilibre et de la coordination... Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager des moments conviviaux tout en faisant travailler vos muscles, il est encore temps ! *La 1^{ère} séance de découverte est gratuite !*



Les cours se déroulent dans la salle des fêtes :

- Lundi :** - 18h00 - 19h00 Danse Enfant 6/12 ans
- 19h00 - 20h00 Danse Ados
- 20h00 - 21h00 Danse Adulte
- Mardi :** - 19h00 - 20h00 Zumba adulte (à l'arrêt pour le moment)
- Jedi :** - 9h00 - 10h30 Nordic Yoga®
- 10h45 - 11h30 Pilates
- 18h00 - 19h15 Yoga intégral
- 19h15 - 20h15 Gym renfo
- 20h15 - 21h00 Pilates

Plusieurs manifestations sont prévues pour le 1^{er} semestre :

- Le samedi 25 Février 2023, Soirée Années 80
- Le samedi 1 Avril 2023, Randonnée nocturne
- Le dimanche 14 mai 2023, Bric à Brac sur le stade municipal
- Le samedi 17 juin 2023 à 20h30, Spectacle de fin d'année



le Yoga intégral et le Nordic Yoga®

Venez nombreux ! Nous comptons sur vous !

Contact : Angélique DELAGE
06 10 77 18 37 - asso.glapeche@gmail.com
<https://associationglapeche.jimdo.com>

Informations

SAXV

Grand Angoulême met à disposition des 38 communes formant l'agglomération des places pour chaque match de rugby du SAXV à domicile

Dirac dispose ainsi de 4 places. Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec Dominique GOUYGOU, conseiller municipal, au 06 23 32 89 13. Il veillera à une répartition équitable.



La CLEF

Vous pourriez être La CLEF !

L'association La C.L.E.F. (Calcul, Lecture, Ecriture du Français) cherche des bénévoles pour donner des cours de français à des personnes souhaitant apprendre la langue ou perfectionner leurs connaissances.

Pour plus d'informations, si vous êtes intéressés, contactez-nous au :

Tél. : 07 49 17 07 40 (la Clef)
ou 05 45 95 97 84 (secrétariat Soëlys)

Mail : laclef16soyaux@gmail.com

Siège de l'association : Soëlys Place Jean Jacques Rousseau 16800 Soyaux.

Mot des élus minoritaires

Chères Diracoises, chers Diracois,

Le conseil du 5 avril dernier, au cours duquel certains élus avaient vivement critiqué la méthode de gouvernance de notre maire, a en effet marqué un tournant. Il a révélé de fortes divisions notamment au sein des élus majoritaires, rendant les conseils municipaux de plus en plus tendus et houleux. Jusqu'à ce conseil du 6 juillet où l'ancien maire Alain Thomas a clairement appelé notre maire à démissionner, alors même que c'est lui qui l'a propulsée à cette place.

La pause estivale n'a pas permis de calmer ces tensions : le conseil de rentrée du 26 octobre s'est déroulé dans une atmosphère toujours tendue et encore une fois le manque de préparation des dossiers et l'attentisme de l'équipe dirigeante ont été soulignés. On peut toutefois trouver un effet positif, celui d'avoir libéré la parole (encore timide) et d'enfin assister à quelques débats qui ne peuvent qu'aller dans le bon sens.

A noter que sous notre impulsion, la tarification sociale à la cantine a été mise en place permettant aux familles aux revenus modestes de bénéficier de tarifs très avantageux. Également, la reprise du versement d'une subvention à l'ADMR et l'augmentation de la subvention versée à l'ASPTT, deux associations très actives sur notre commune.

Nous nous sommes à nouveau prononcés contre le réaménagement de l'ancienne carrosserie suite à l'explosion du coût des travaux (522 122€ contre 315 000€ annoncé), mais aussi persuadés que l'emplacement n'est pas le bon ni pour une salle associative et un local de stockage de matériel, ni pour le salon de coiffure.

Nous intervenons également régulièrement pour que notre commune s'engage sur les différents dispositifs mis en place par GrandAngoulême et subventionnés pour partie : réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments communaux, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, d'une borne de recharge électrique, adhésion au réseau Bien Manger à l'Ecole...

Et bien sûr, nous nous faisons vos porte-paroles : problèmes de nuisances ou de voisinage, demande d'un passage piéton face au salon de coiffure, de rétroviseurs aux carrefours dangereux, d'un défibrillateur accessible aux Diracois... mais tout cela pas toujours avec succès.

Encore une fois, n'hésitez pas à venir assister aux conseils et à nous contacter.

En attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

« Dirac, Construisons l'Avenir Ensemble » : Bénédicte Montégu (Chez Forestier), Yannick Moreau (route de la Reinerie), Véronique Lanoë-Malivert (La Grand Fond) et Jean-Pierre Tranchet (Le Thie).

Contact : diracensemble@gmail.com

Les élus de la liste
« Dirac, Construisons l'Avenir Ensemble »

Infos pratiques

MAIRIE

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :
Lundi, mardi, mercredi : de 14h à 18h
Jeudi : de 9h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Rencontre avec le Maire sur rendez-vous. En cas d'urgence, appeler le secrétariat de la mairie.
Tél. : **05 45 60 61 69**
Email : mairie@dirac.fr
www.dirac.fr

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

LA POSTE
5, rue de la clef d'Or - 16410 Dignac

CORRESPONDANT CL

Antoine Pascaud
antoine.pascaud.cl@gmail.com
06 47 94 70 30

MÉDIATION SOCIALE

Association OMEGA
67, Bd Besson Bey
16000 Angoulême
Tél. : **05 45 38 69 83**
secretariat@omega16.net
www.omega16.net

CANTON BOËME-ÉCHELLE

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
Permanence à la mairie de Roulet-Saint-Estèphe
tous les 2^{èmes} jeudis du mois
Tél. : **05 45 37 11 00** (tribunal)
Email : muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRANDANGOULÊME

ALVEOLE Accueil de loisirs
ALSH communautaire de Dirac
607, route du Stade - 16410 Dirac
Tél. : **09 66 89 59 18**
Pauline MAHIEU : **06 09 30 96 42**
Aurélie LEBECQUE : **06 09 30 28 11**
Email : alveole@grandangouleme.fr
<http://jeunesse-vde.asso-web.com>

École d'art de GrandAngoulême
Route de la Boissière - 16410 Dirac
Service Culturel de GrandAngoulême,
Direction de la Proximité
25, bvd Besson Bey - 16000 Angoulême
Tél. : **05 45 63 05 67**
www.ecole-art-grandangouleme.fr

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
4, rue des écoles - 16410 Dignac
Tél. : **05 45 66 29 49**
Email : ram.dignac@grandangouleme.fr

MOUVIBIUS (Transport à la demande
personnes âgées, personnes
handicapées, personnes isolées)

15, Route de Vars
16160 GOND-PONTOUVRE
05 45 95 74 22

GENDARMERIE

Tél. : **05 45 64 00 23**
Email : cob.coteaux-du-blanzacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
« Petit à Petit »
4, rue des écoles - 16410 Dignac
Tél. : **05 45 66 29 49**
Email : laep.dignac@grandangouleme.fr

Horaires :

Déchèteries ouvertes toute l'année
du lundi au samedi, de 9h à 12h et de
14h à 18h
Fermées le dimanche et les jours fériés

Quand sortir ma poubelle ?

<http://www.pluspropremaville.fr/recherche/#dirac>

 **N° Vert** **0 800 77 99 20**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Möbius TAD

Arrêts : place des Rampeaux, Le Boisseau, Le Got et Roprie
Transport à la demande vers Soyaux
Carrefour correspondance ligne B
et Soyaux La Mothe correspondance
lignes B et 1
Sur réservation au **06 45 65 25 25**.
Voir conditions sur www.stga.fr

